

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 07/08/2024 - B2024/011366 - 2010 B 00120 - 519 880 116 - A Côté

Désignation de l'entreprise : A COTE EURL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 5 B RUE CHARLES DE GAULLE		42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 5 1 9 8 8 0 1 1 6 0 0 0 2 4		Néant ☐	
		Exercice N clos le 13 11 22 02 23	
		N-1 13 11 22 02 22	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB 4 309 AC 4 309	
Frais de développement *		CX CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF 3 576 AG 3 576	
Fonds commercial (1)		AH AI	
Autres immobilisations incorporelles		AJ AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL AM	
Terrains		AN AO	
Constructions		AP AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR 1 013 AS 1 013	
Autres immobilisations corporelles		AT 49 997 AU 38 943 11 054 23 134	
Immobilisations en cours		AV AW	
Avances et acomptes		AX AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS CT	
Autres participations		CU CV	
Créances rattachées à des participations		BB BC	
Autres titres immobilisés		BD BE	
Prêts		BF BG	
Autres immobilisations financières*		BH 753 BI 753 753	
TOTAL (II)		BJ 59 648 BK 47 841 11 807 23 887	
Matières premières, approvisionnements		BL BM	
En cours de production de biens		BN BO	
En cours de production de services		BP BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR BS	
Marchandises		BT BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 198 842 BY 198 842 139 525	
Autres créances (3)		BZ 85 102 CA 85 102 3 137	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD CE	
Disponibilités		CF 358 885 CG 358 885 418 150	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 693 CI 693 727	
TOTAL (III)		CJ 643 522 CK 643 522 561 539	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 703 170 IA 47 841 655 329 585 426	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 753 (3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations : Stocks : Créances :	

Désignation de l'entreprise : A COTE EURL				Néant ☐			
				Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :123.000.)			DA	123 000	123 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	12 300	8 833	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	199 420	140 664	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	41 651	92 223	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	376 371	364 720	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	223		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	42 316	25 397	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	15 739	20 839	
	Dettes fiscales et sociales			DY	220 133	154 597	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	546	19 874	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	278 958	220 706		
Ecart de conversion passif * (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	655 329	585 426		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
			Ecart de réévaluation libre	ID			
			Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	278 958	220 706
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : A COTE EURL										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue	FD		FE		FF					
			services*	FG	1 027 953	FH		FI	1 027 953	852 241	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ			1 027 953	FK		FL	1 027 953	852 241	
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	63 277	33 132			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	11 887	20 302			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 393	1 167			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 104 510	906 843		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	142 514	113 486		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	8 869	5 099		
	Salaires et traitements*						FY	814 867	618 265		
	Charges sociales (10)						FZ	76 160	53 186		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS		GA	6 765	8 841	
			- dotations aux provisions					GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)						GE	202	4 857		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 049 377	803 733		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	55 133	103 110		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		15		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU		15		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		(15)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	55 133	103 095			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A COTE EURL

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	1 557	15 607
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB	4 503	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	6 060	15 607
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	7 899	608
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF	5 315	2 761
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIH	13 214	3 369
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIII	(7 154)	12 238
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IJK	6 328	23 110
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		IIL	1 110 570	922 450
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIM	1 068 918	830 227
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIN	41 651	92 223
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	IHY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	IHP	570	570
	{ - Crédit bail immobilier	IHQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IHH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IRC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IRD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 887	2 302
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES		204		
REGULARISATION COMPTES DE TIERS		7 695		1 557
CESSION IMMOBILISATIONS		5 315		4 503
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A COTE EURL				Néant ☐				
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS								
Effectif moyen du personnel * :				YP	25			
dont apprentis				YF	1			
dont handicapés				YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 027 953			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT				
TOTAL 1				OX	1 027 953			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1 393			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE				
Subventions d'exploitation reçues				OF	63 277			
Variation positive des stocks				OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	11 887			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT				
TOTAL 2				OM	76 557			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)								
Achats				ON	10 433			
Variation négative des stocks				OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	111 140			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	202			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY				
TOTAL 3				OJ	121 775			
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	982 735			
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	982 735			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	1 027 953	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	25
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX				
Période de référence				GY	01/01/2023	GZ	31/12/2023	
Date de cessation				HR				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128								
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SID § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SID § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs								

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 655 329.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 027 953.23 Euros et dégageant un bénéfice de 41 651.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	4 309		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 576		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 013		
Installations générales agencements aménagements divers	6 235		
Matériel de transport	34 739		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 023		
TOTAL	57 010		
Prêts, autres immobilisations financières	753		
TOTAL	753		
TOTAL GENERAL	65 648		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			4 309	4 309
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 576	3 576
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 013	1 013
Installations générales agencements aménagements divers			6 235	6 235
Matériel de transport		6 000	28 739	28 739
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 023	15 023
TOTAL		6 000	51 010	51 010
Prêts, autres immobilisations financières			753	753
TOTAL			753	753
TOTAL GENERAL		6 000	59 648	59 648

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	4 309			4 309
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 576			3 576
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 013			1 013
Installations générales agencements aménagements divers	1 797	1 058		2 855
Matériel de transport	25 341	4 044	685	28 699
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 726	1 662		7 388
TOTAL	33 877	6 765	685	39 956
TOTAL GENERAL	41 761	6 765	685	47 841

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 058				
Matériel de transport	4 044				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 662				
TOTAL	6 765				
TOTAL GENERAL	6 765				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	753	753	
Autres créances clients	198 842	198 842	
Personnel et comptes rattachés	121	121	
Impôts sur les bénéfices	19 184	19 184	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 520	4 520	
Débiteurs divers	61 277	61 277	
Charges constatées d'avance	693	693	
TOTAL	285 390	285 390	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	223	223		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 739	15 739		
Personnel et comptes rattachés	146 798	146 798		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 512	51 512		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 305	20 305		
Autres impôts taxes et assimilés	1 518	1 518		
Groupe et associés	42 316	42 316		
Autres dettes	546	546		
TOTAL	278 958	278 958		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	42 316			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	153.7500	800			800

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	25 681
Autres créances	61 277
Total	86 958

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 935
Dettes fiscales et sociales	99 309
Total	102 244

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	693
Total	693

A COTE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 123 000 euros
Siège social : 5 B rue Charles de Gaulle
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
519 880 116 RCS SAINT ETIENNE**

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 13 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 41 651,48 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	41 651,48 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique	12 300,00 euros
Soit 15,38 euros par part	

Le solde soit..... 29 351,48 euros
En totalité au compte « autres réserves »

Ce dividende sera mis en paiement le 13 juin 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 12 300 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associée Unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 30 000,00 euros, soit 37,50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance
Madame Carmen FINTINARU

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Madame Carmen Fintinaru, is positioned below the text. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the left and a large loop on the right side.